

3 VOTRE CONSULTATION D'ANESTHÉSIE

Selon l'acte opératoire ou l'examen envisagé, une anesthésie loco régionale (ALR) ou une anesthésie générale doit être réalisée.

Pour cela vous devez réaliser une consultation préanesthésique qui doit être anticipée, au plus tard 48h avant l'intervention.

Lors de cette consultation, une évaluation avec l'anesthésiste permettra de définir la technique anesthésique la plus appropriée.

A l'issue de la consultation, des examens complémentaires seront peut-être nécessaires (consultations spécialistes, bilans sanguins...).

Prenez rendez-vous sur Doctolib : en tapant dans la barre de recherche

«Clinique Gaston MÉTIVET spécialité Anesthésie»

ou par téléphone : 01 43 53 56 24



4 VOS EXAMENS ET CONSULTATIONS SPÉCIALISÉES



Lors de la consultation avec le praticien ou avec l'anesthésiste, des examens complémentaires peuvent vous être prescrits (bilans sanguins, radiologie, consultations spécialisées...).

Veillez à bien effectuer ces examens qui conditionnent la suite de votre prise en charge, et à apporter les comptes rendus et imageries lors de votre séjour.